

NOUVELLES VITRES TEINTÉES TVA OFFERTE⁽¹⁾ !

- ✓ 100% CONFORMES
- ✓ TOUJOURS TEINTÉES !
- ✓ PROTECTION SOLAIRE



(1) Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres promotions en magasin, valable du 1^{er} septembre au 31 octobre 2017 sur les tarifs en vigueur dans les centres participant* à l'opération et à raison d'un traitement de vitrages automobile par foyer ; pour toute commande d'un traitement de vitrages automobile sur les 2 vitres avant, un 3/4 arrière ou un complet** des gammes Tradition 2 Carbone (solaire), Prestige 2 Nano (solaire), Athmane Crystalline (solaire), Protection 2 Sécu Carbone (sécurité solaire), Glastint vous offre l'équivalent de la TVA sur le prix public TTC en vigueur (hors gamme XS Carbone), soit une remise immédiate de 16,67%. Exemple pour un traitement de vitrages Tradition 2 Carbone complet pour une Berline 5 portes : 449,16 euros TTC (déduction faite des 20% équivalent à la TVA) au lieu de 539 euros TTC. * Voir les centres participants sur www.glastint.com. ** Un traitement de vitrage automobile 3/4 arrière s'effectue par la pose d'un film polyester multicouche sur les vitres latérales arrière et sur le hayon ou la lunette arrière d'un même véhicule, un complet s'effectue sur l'ensemble des vitres latérales et sur le hayon ou la lunette arrière d'un même véhicule. Voir modalités et conditions tarifaires en magasin. (2) Selon le décret n°2016-448 du 13/04/2016 articles 27 et 28 réglementant à 70 % la TLV (Transmission de Lumière Visible) sur les deux vitres latérales avant des véhicules, complété par l'arrêté n°0256 du 18/10/2016.

GLASTINT S'ENGAGE

LES NOUVELLES VITRES TEINTÉES AVANT 100% CONFORMES À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION⁽²⁾ :

GRATUIT



ÉTAPE 1

Mesure de la teinte
d'origine

GRATUIT



ÉTAPE 2

Logiciel calculeur
du film à poser

EXCLUSIF



ÉTAPE 3

Une offre produits
100% conforme



ÉTAPE 4

Exigez votre certificat
de garantie

